



**Mickael Bertrand**, Maire a ouvert la séance en accueillant les conseillers municipaux, la presse et le public présents.

### Du nouveau à Caen la mer

Le rattachement de deux communautés de communes à Caen la Mer entraîne un renouvellement complet des conseillers communautaires.

« *Jusqu'en juin 2013, les règles du jeu ne changeront pas* » souligne le Maire en précisant que la commune aura toujours 2 délégués titulaires et un suppléant, ainsi que des auditeurs libres.

A partir de juin 2013, la réforme des collectivités territoriales verra les « lignes » bouger mais ceci est une autre histoire. Le conseil a donc procédé à l'élection de ses représentants à savoir **Mickael Bertrand** et **Joël Suzanne** comme conseillers titulaires, et **Eric Gobert**, délégué suppléant.

### Régularisations diverses

Le Conseil a validé différentes opérations foncières voire immobilières nécessitées surtout par l'aménagement des nouveaux lotissements mais aussi pour engager de nouveaux projets communaux.

Le projet de développement commercial du centre bourg (place Jeanne Albertine) en fait partie, la maîtrise d'œuvre de la construction en étant confiée à Partélios.

« *Cette dernière comportera une annexe de la mairie permettant l'accès des personnes à mobilité réduite* » souligne **Joël Suzanne**, Adjoint au Maire.

« *Ce projet nous paraît essentiel à la conservation d'une activité commerciale conséquente sur notre commune* » a précisé le Maire.

« *Ces opérations restent mineures et sont toutes financées par le budget 2012* » a ajouté le Maire en se félicitant de voir deux premières familles emménager ce jour dans leur pavillon du lotissement des « jardins de Cambes ».



Le conseil en a profité pour valider les noms des rues des nouveaux lotissements, issus de la consultation effectuée lors de la fête du printemps, thèmes des oiseaux pour « les Jardins de Cambes », de la mer pour « les Arpents de Nacre » et de l'agriculture pour « les Blés d'Or ».

### Centre aéré mutualisé

Devant les difficultés de pérenniser le centre aéré à Cambes, Il a été décidé de conventionner le centre de loisirs d'Epron pour accueillir les jeunes cambais.

